

## Code d'éthique du club

En tant que membre volontaire du club, je m'engage à respecter et à promouvoir les valeurs et principes énoncés dans ce code d'éthique. Je reconnais que mon comportement et mes actions peuvent avoir un impact sur le club, ses membres, ses supporters et la communauté dans son ensemble. Je m'engage donc à agir de manière responsable, respectueuse et exemplaire.

1. **Respect et Fair-play :** Je m'engage à faire preuve de respect envers tous les membres du club, les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les supporters, ainsi que les adversaires. Je promeus le fair-play et je refuse toute forme de tricherie, de violence ou de comportement antisportif.
2. **Diversité et Inclusion :** Je respecte la diversité de notre communauté et je m'oppose à toute forme de discrimination basée sur la race, l'origine ethnique, le genre, la religion, l'âge, ou toute autre caractéristique personnelle. Je m'efforce de créer un environnement inclusif où chacun se sent le bienvenu.
3. **Intégrité :** Je fais preuve d'intégrité dans toutes mes actions et décisions. Je respecte les règles et les valeurs du club, ainsi que les règles du jeu établies par les instances sportives.
4. **Être un modèle :** Je m'engage à être un exemple positif en surveillant mon langage et en évitant tout propos politiques, religieux et racistes. J'adopterai un comportement irréprochable envers tous les membres du club, y compris les sportifs, les dirigeants, les sympathisants, les concurrents et les officiels, pour contribuer à un environnement respectueux et harmonieux. Je veillerai par ailleurs à ce que mes sportifs aient eux-mêmes un comportement digne en toutes circonstances.
5. **Ponctualité et régularité :** je m'engage à être ponctuel et régulier dans ma participation aux entraînements et aux activités du club. Cela démontre mon engagement envers l'équipe et notre objectif commun de progresser ensemble.
6. **Confidentialité :** Je m'engage à respecter la confidentialité des informations sensibles ou privées concernant le club, ses membres et ses partenaires. Je ne divulgue pas d'informations confidentielles sans autorisation.
7. **Responsabilité :** Je prends mes responsabilités en tant que membre volontaire du club. J'honore mes engagements et je suis présent aux activités auxquelles je me suis engagé.
8. **Sécurité :** Je veille à la sécurité de tous les membres du club. J'informe immédiatement les responsables du club de toute situation potentiellement dangereuse. Si je suis confronté à des situations conflictuelles, à des problèmes révélateurs de tensions ou de conflits ou à des plaintes, je pourrai à tout moment m'adresser à la personne référente désignée, à mon coordinateur, ou, à défaut, au président de l'association.
9. **Environnement :** Je m'engage à respecter l'environnement en adoptant des comportements éco-responsables lors des activités du club.
10. **Esprit d'équipe :** Je favorise l'esprit d'équipe en collaborant avec les autres volontaires, les athlètes, les entraîneurs et les responsables du club. J'encourage une atmosphère positive et constructive.

- 11. Développement personnel : Je suis ouvert à l'apprentissage et au développement personnel. Je cherche à améliorer mes compétences et mes connaissances dans mon rôle de volontaire.**
- 12. Communication : Je communique de manière claire, honnête et respectueuse avec tous les membres du club. Je suis ouvert aux idées et aux suggestions des autres.**

En outre, le volontaire s'engage à :

- respecter la philosophie générale du club et la politique de saine gestion financière que s'est fixé le Conseil d'Administration ;
- avoir un comportement exemplaire à l'égard non seulement des sportifs, dirigeants, sympathisants du club, concurrents, officiels mais aussi du public ;
- soutenir la réputation du club et de ses membres au cours de sa vie professionnelle et privée et s'abstenir de faire toute déclaration nuisible au club, à ses membres, ses partenaires ou à la fédération ;
- s'abstenir lors de ses relations avec les médias de toute(s) déclaration(s) qui serai(en)t ou pourrai(en)t être en contradiction avec les décisions du Conseil d'Administration du club ;
- respecter les convictions philosophiques, politiques et religieuses des membres de l'ASBL, tant dans l'exercice de ses fonctions que dans les autres situations même si celles-ci relèvent de la sphère privée.